



## Rapport d'activité

# 2024

**accueil . information . orientation  
réduction des risques  
Yverdon**

## Comité de l'AFPT en 2024

Président : Monsieur Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorière : Madame Janique Tissot, Mathod

Membres du comité :

- Madame Nathalie Gigandet, Municipale à Grandson / Représentante du CoDir ARAS JUNOVA
- Madame Elisabeth Lacroix, Directrice des soins eHnv, Yverdon
- Dre Laurianne Mer, médecin généraliste, Les Toises
- Monsieur Régis Petitjean, Pharmacien responsable à la pharmacie de Montagny, Montagny-sur-Yverdon

## Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue au 31.12.2024

- Vanessa Oguey, directrice (100%) dès le 01.02.2024
- Claude Angeloz, maître socio-professionnel cuisine (90%)
- Alexandra Rossire, assistante sociale (60%)
- Marie-Josée Cherix, infirmière (80%)
- Pascal Affolter, infirmier (80%)
- Jaya Henchoz, éducatrice sociale (80%)
- Marie Abegglen, éducatrice sociale (80%) dès le 15.07.2024
- Mathias Altamirano, éducateur social (50%) dès le 01.10.2024
- Tom Perrusset, éducateur social (50%) dès le 01.06.2024
- Sylvie Hofstetter, secrétaire-comptable (40%)

## **Praticienne formatrice**

- Lydia Sierra, suivi des stagiaires

## **Stagiaires**

- Jessica, étudiante en soins infirmiers (100%) 17.09 au 01.11.2024
- Banuja, étudiante en soins infirmiers (100%) 04.11 au 13.12.2024
- Marina Thuillard, étudiante sociale (100%) 29.01 au 07.07.2024

## **Civiliste**

- Tom Perusset, civiliste (100%) 03.01 au 04.03.2024

## **Acupuncture (Méthode NADA)**

- Laurianne Mer, médecin généraliste

## Billet du président

Au cours de l'année écoulée notre centre d'accueil Zone Bleue a poursuivi sans relâche sa mission de réduction des risques et ceci malgré une augmentation notable de la fréquentation et des comportements problématiques de certains consommateurs.

Comme nous l'avons relevé dans notre précédent rapport, la consommation de crack constitue un véritable fléau pour les individus déjà fragilisés par des années de dépendance à des produits illicites.

Cout modeste, facilité de dissimulation du produit, rapidité de consommation et surtout forte addiction forment un cocktail explosif qui génère violence entre consommateurs et parfois à l'encontre de notre équipe.

C'est dans ce contexte difficile que notre nouvelle Directrice, Vanessa Oguey, a démarré son activité en février 2024. Grâce à sa large expérience dans le domaine des addictions et de la marginalité elle a rapidement compris les enjeux et s'est totalement investie dans sa mission. L'équipe socio-éducative a été partiellement renouvelée en cours d'année et nous pouvons constater avec satisfaction qu'ils forment désormais un ensemble complémentaire et efficace grâce à leurs formations et parcours différents.

Par contre, nous devons déplorer que 2024 a aussi été marquée par une hystérisation du débat public autour de la problématique toxicomanie. Des accusations mensongères ont été formulées à plusieurs reprises par un conseiller communal qui s'est emparé de cette problématique à des fins politiques.

Prétendre que notre centre d'accueil est un « incubateur à toxicomanes » est non seulement faux, mais contribue à salir l'image de Zone Bleue auprès d'une population souvent profane en ce domaine.

Réduire les risques sanitaires pour les usagers et pour la société ne signifie pas approuver ou encourager la consommation de substances. Bien au contraire : nos collaboratrices accompagnent souvent les usagers de Zone Bleue vers les différents acteurs de la chaîne thérapeutique, parfois avec succès, souvent avec rechute car plusieurs années de dépendance ne s'effacent pas magiquement avec quelques consultations médicales.

Je souhaite conclure ce message en remerciant particulièrement nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que leur directrice pour leur engagement sans faille au service de notre Centre.

Un grand merci également aux membres du comité qui se sont investis pour cette cause ainsi qu'à tous nos partenaires, particulièrement le JECOS et la Police municipale de proximité.

Nous exprimons toute notre gratitude aux autorités politiques qui nous soutiennent financièrement depuis le début et défendent notre action : l'Etat de Vaud par son service de la Santé Publique, la Commune d'Yverdon-les-bains et les communes de la région.

Yverdon-les-bains, mai 2025

Gildo Dall'Aglio  
Président de l'AFPT

## Rapport de la Direction

Zone Bleue a traversé une année 2024 faite de moments prospères et en même temps emplie d'éléments complexifiant notre travail auprès des bénéficiaires qui fréquentent notre centre de réduction des risques. La division de la cour de la rue de Neuchâtel 4 reste certainement l'événement le plus marquant de cette année écoulée. Certes, le sentiment d'insécurité régnait dans cet espace depuis longtemps et il fallait trouver une solution pour rassurer d'aucuns et pacifier ce climat anxiogène. Cependant, le fait de se retrouver dans un lieu divisé par une clôture de chantier a conduit à un sentiment de ségrégation sociale et de stigmatisation au sein de la population accueillie à Zone Bleue. Ainsi, un immense travail de communication a dû être effectué par une équipe volontaire et motivée. Pourtant, il a été compliqué de redonner foi en la nécessité de s'unir de manière quotidienne et cohérente dans la poursuite de notre mission.

Il a aussi fallu, en outre, faire face à des pressions médiatiques et politiques concernant le sujet du deal de rue et de l'ascension du crack dans l'espace public. Malmenés psychologiquement, stigmatisés, critiqués, les bénéficiaires ont souvent été associés aux dealers et ont ainsi été largement pointés du doigt. C'est dans cette atmosphère peu enclue au « faire confiance » que Zone Bleue a malgré tout continué à œuvrer dans la création de liens avec les personnes accueillies. Si la réduction des risques passe principalement par de l'échange de matériel propre dans le but de réduire, d'une part, des maladies hautement transmissibles et, d'autre part, d'éradiquer au maximum le matériel usagé laissé sur l'espace public, le premier jalon à poser fut et reste certainement l'établissement solide du lien de confiance avec nos bénéficiaires. Ainsi les éléments extérieurs mentionnés ci-dessus, il faut bien le dire, n'ont pas été à même de nous aider. Bien au contraire, ils ont souvent été la source d'incompréhension et de révolte attisant des comportements inadéquats.

Le poids de l'atmosphère régnant au sein de Zone Bleue durant cette année 2024 a tout de même laissé la place à des moments plus heureux et rassembleurs. Ainsi, l'organisation de colloques réguliers entre l'équipe et les bénéficiaires a permis de pouvoirs alléger le poids du quotidien. L'association de la Kipole (JECOS) et de Zone Bleue ont rassemblé nos bénéficiaires communs lors de la fête de la Musique, mettant sur le devant de la scène les nombreux dons artistiques de ceux et de celles qui portent les stigmates de la marginalité.

D'autres événements ponctuels, occasions de moments solidaires entre pairs ainsi que des rencontres entre êtres humains ont pu avoir lieu, que ce soit lors de l'organisation d'une soupe bénévole le samedi de Pâques ou d'une grillade et de baignades organisées le 1<sup>er</sup> août.

Il est aussi à relever que les rencontres régulières ou réseaux avec nos partenaires socio-sanitaires comme celles qui ont pu avoir lieu avec les CSR d'Yverdon ou d'Orbe, le JECOS, le Service des Curatelles et Tutelles Professionnelles (SCTP), Curateurs privés, mais aussi avec la Police, la Justice de Paix, l'Unité de traitement des addictions (UTAD), les Etablissements Hospitaliers du Nord-Vaudois (EHNV), le Centre Psychiatrique du Nord Vaudois (CPNVD), La Lucarne (Caritas) le CASO, Casse2santé, les Irrécupérables, etc..., sont aussi prépondérants dans l'avancée des situations complexes que nous vivons avec nos bénéficiaires. Ainsi je profite de remercier tous ceux et toutes celles qui contribuent à essayer de trouver des solutions pour l'avancée des situations difficiles des personnes accueillies au sein de Zone Bleue.

Pour finir, plus que jamais persuadée que la consommation de substances illicites n'est que symptômes et conséquences de graves traumas vécus dans le parcours de vie respectif des personnes accueillies à Zone Bleue, je ne peux engager notre association que dans un continuum de lutte pour briser les stigmates reléguant les personnes consommatrices et atteintes de maladie au rang de la marginalité et escamotant toute notion d'humanité.

Quant à moi, en toute modestie et en relation avec mes propos ci-dessus, je rejoins cette pensée d'Einstein :

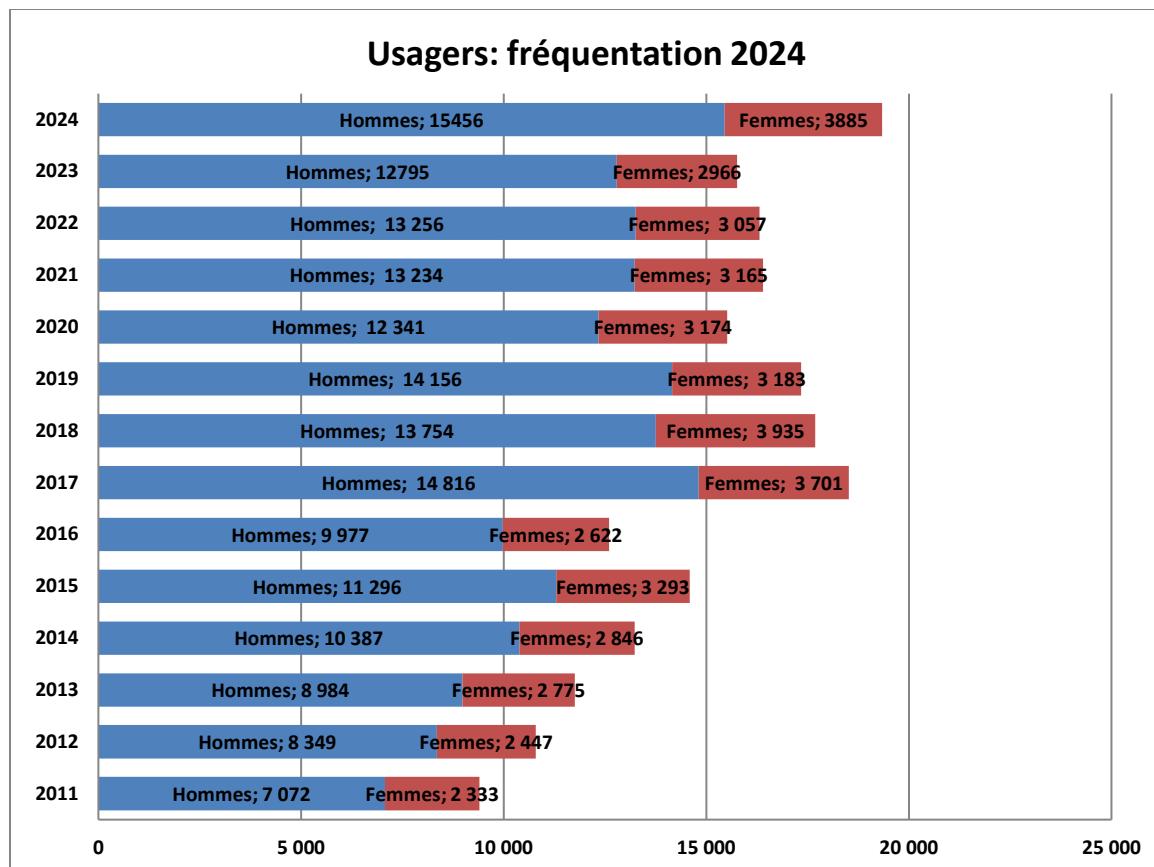
*« Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson à sa capacité de grimper à un arbre, il vivra toute sa vie en croyant qu'il est stupide. » (Albert Einstein)*

Vanessa Oguey  
Directrice

# Les activités de Zone Bleue pour l'année 2024

## Clientèle et fréquentation

20'934 contacts, dont 19'341 contacts avec des usagers  
78 usagers par jour (84 personnes au total)  
79.91% sont des hommes, 20.09% sont des femmes  
224 nouveaux bénéficiaires (hommes 84%, femmes 16%)

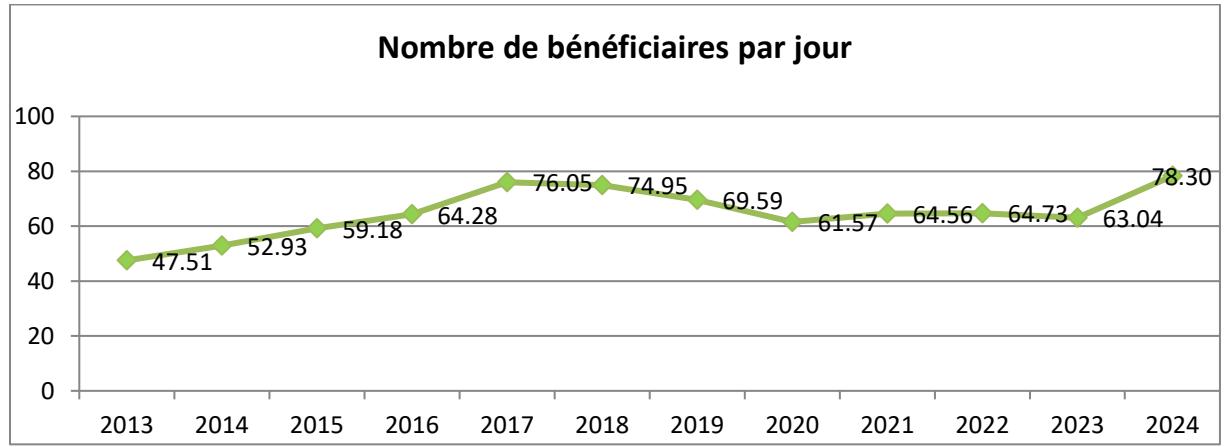
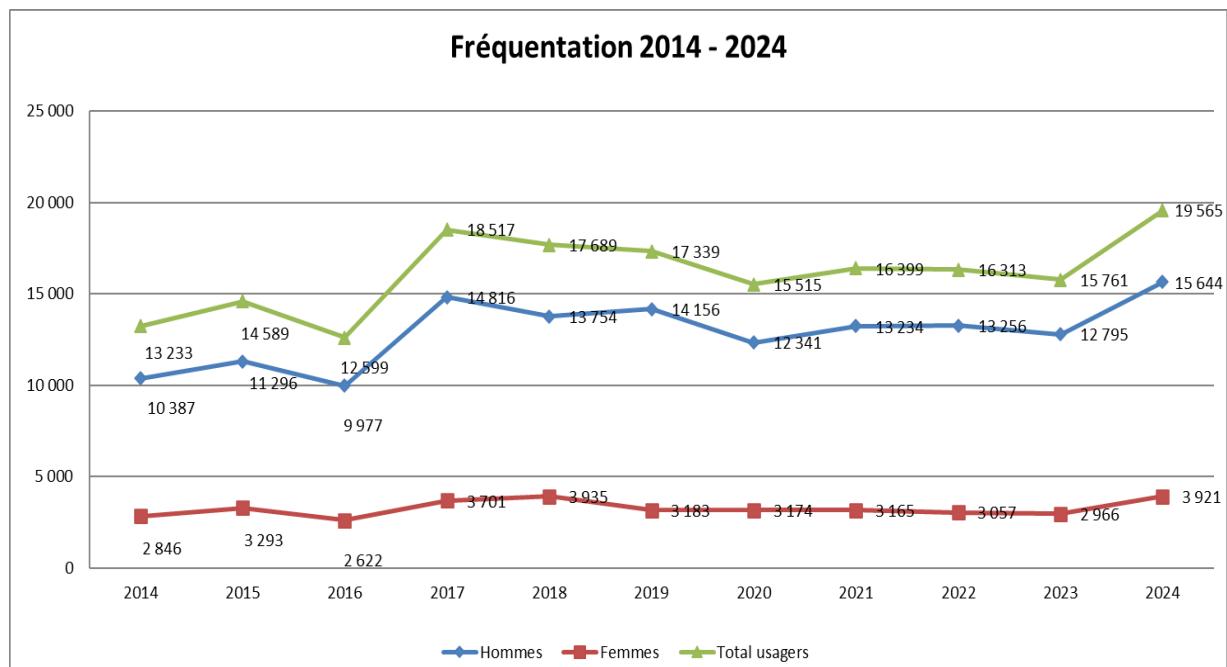


Selon l'enquête PAPU 2024, sur la base de 23 questionnaires validés :

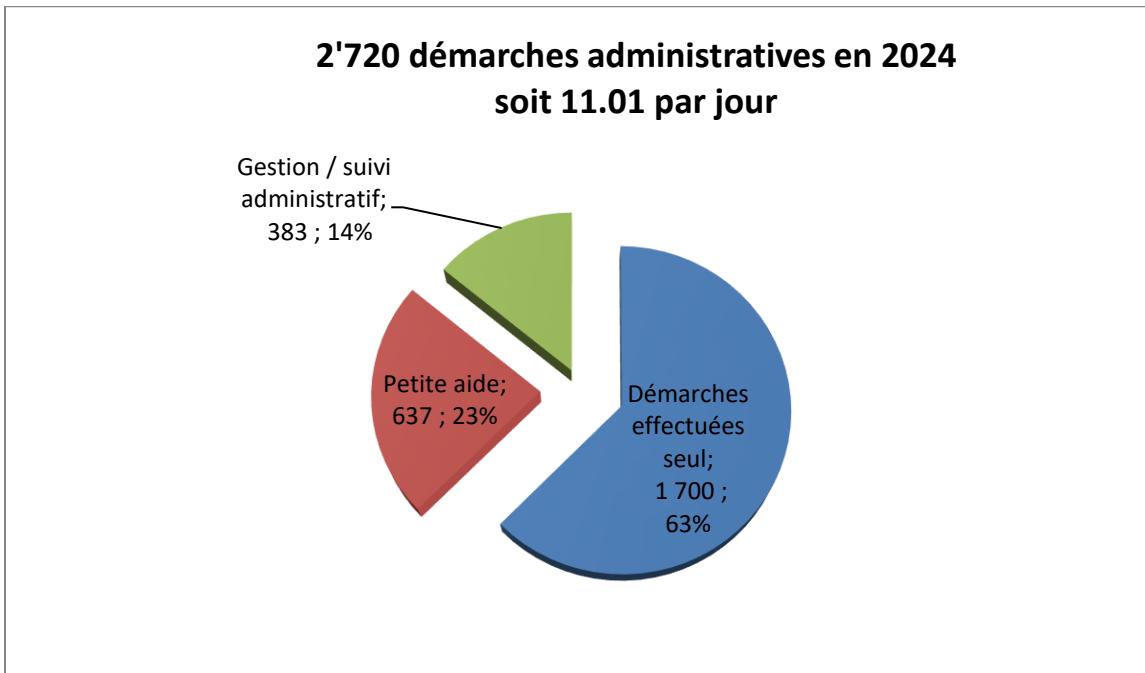
Age moyen : 46.3 ans	Min – max : 28 - 63
Suisse : 63.6%	
Domicile fixe privé : 72.7%	
Sans domicile fixe : 27.3%	

La moyenne d'âge continue d'augmenter.

La précarité du logement est en augmentation par rapport à 2023 (augmentation de 8.1%) selon l'enquête PAPU 2024

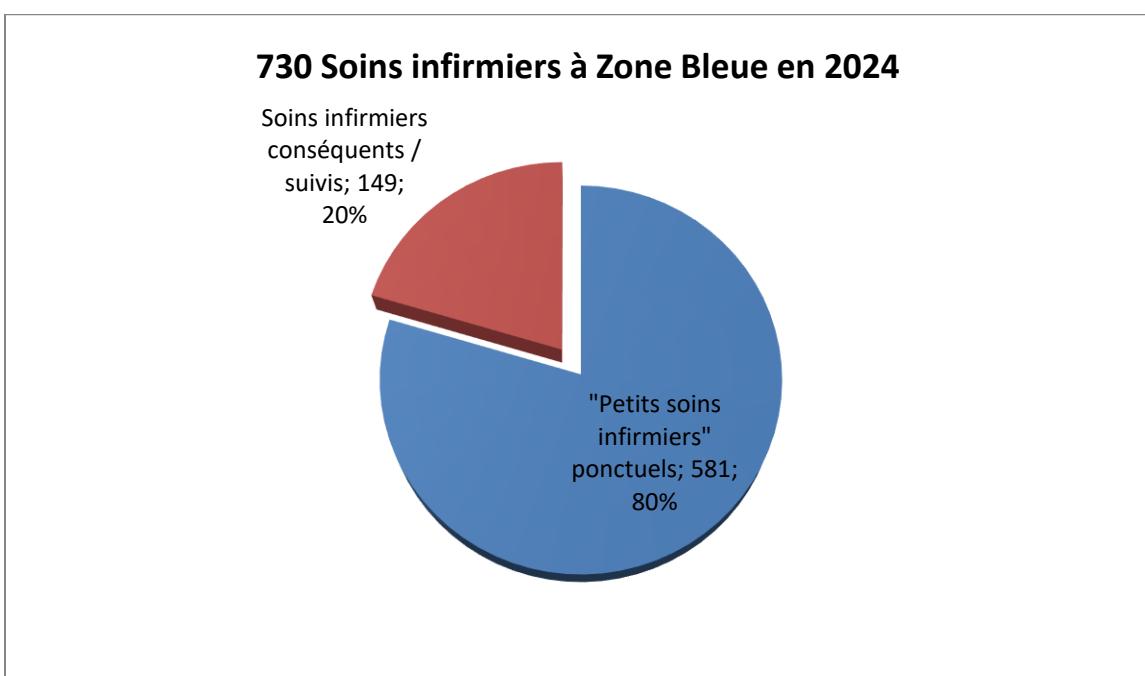


## *Prestations administratives*

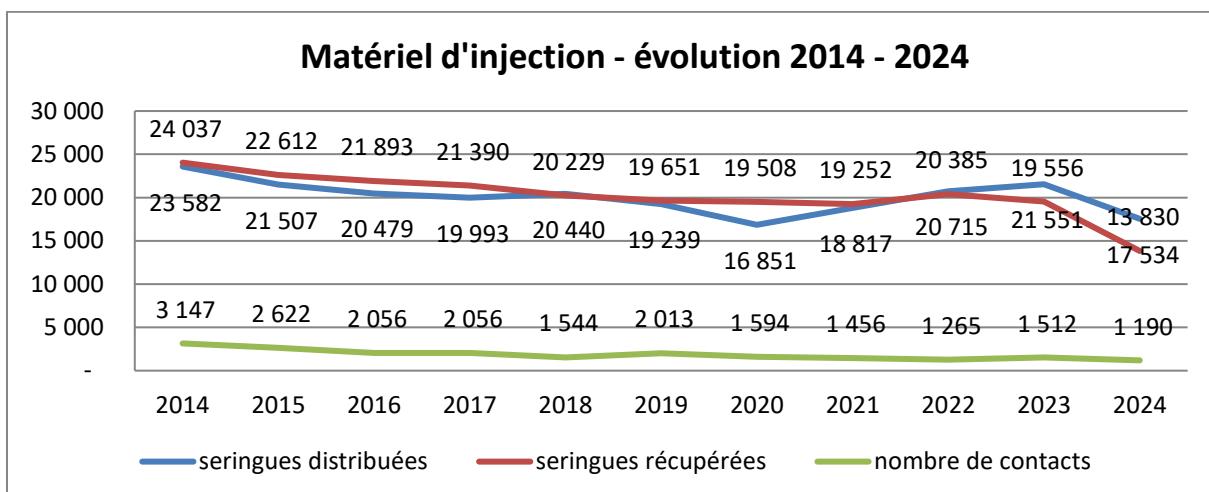


Bénéficiaires du Revenu d'Insertion (selon PAPU 2024)	45%
Bénéficiaires de prestations de l'Assurance Invalidité	52.6%

## *Prestations infirmières*



## Réduction des risques et échange de matériel stérile



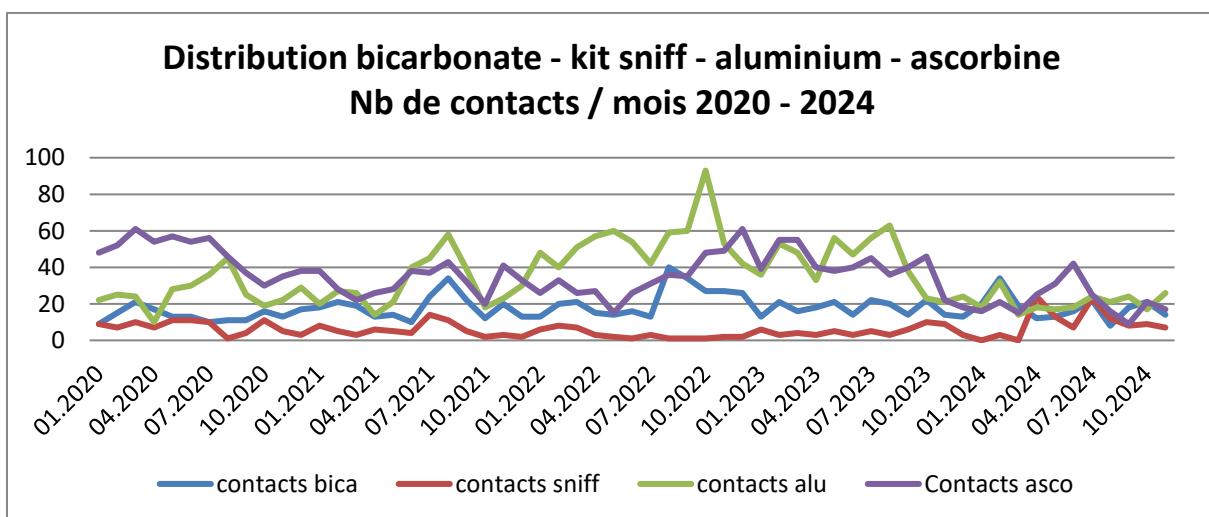
200 « Boîtes Flash » (400 seringues) distribuées aux Hôpitaux de la région pour du dépannage (*ces seringues ne sont pas comptabilisées dans le graphique*)

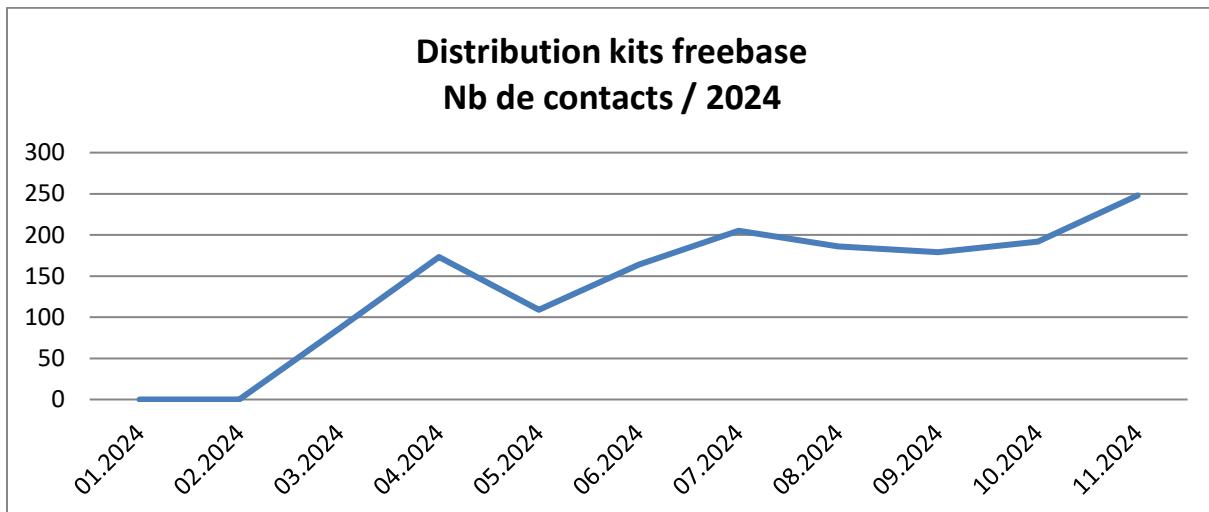
eHnv, Service des urgences d'Yverdon-les-Bains

175 boîtes (350 seringues)

HIB, Service des urgences de Payerne et Estavayer

25 boîtes (50 seringues)





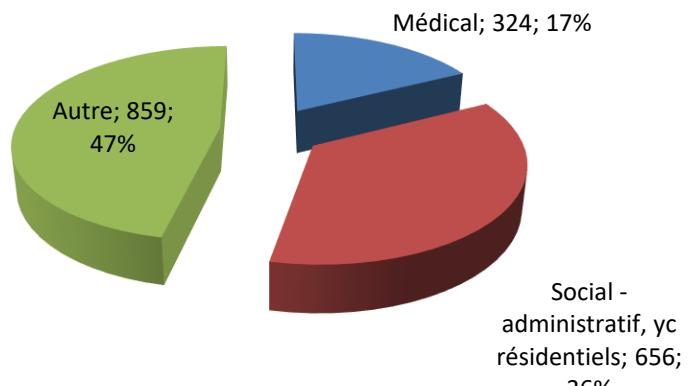
Sans surprise, la distribution de kit freebase est en augmentation. Rappelons que le marché yverdonnois en matière de drogues permet de trouver des cailloux de crack prêt à consommer et à moindre prix. Le mode de consommation en est ainsi impacté.

## Réduction des risques

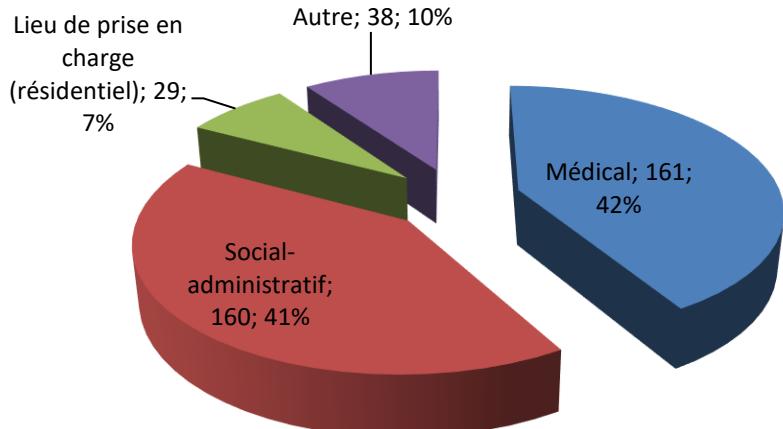
En 2024, plus de **3446 prestations de réductions** de risque ont été dispensées à Zone Bleue. Ces prestations se déclinent par de l'échange de matériel, de messages de RDR, d'échanges avec les bénéficiaires sur les modes de consommation, sur les risques des produits ou mélanges de ces derniers, etc...

## *Prestations orientées sur le bénéficiaire et collaboration avec le réseau*

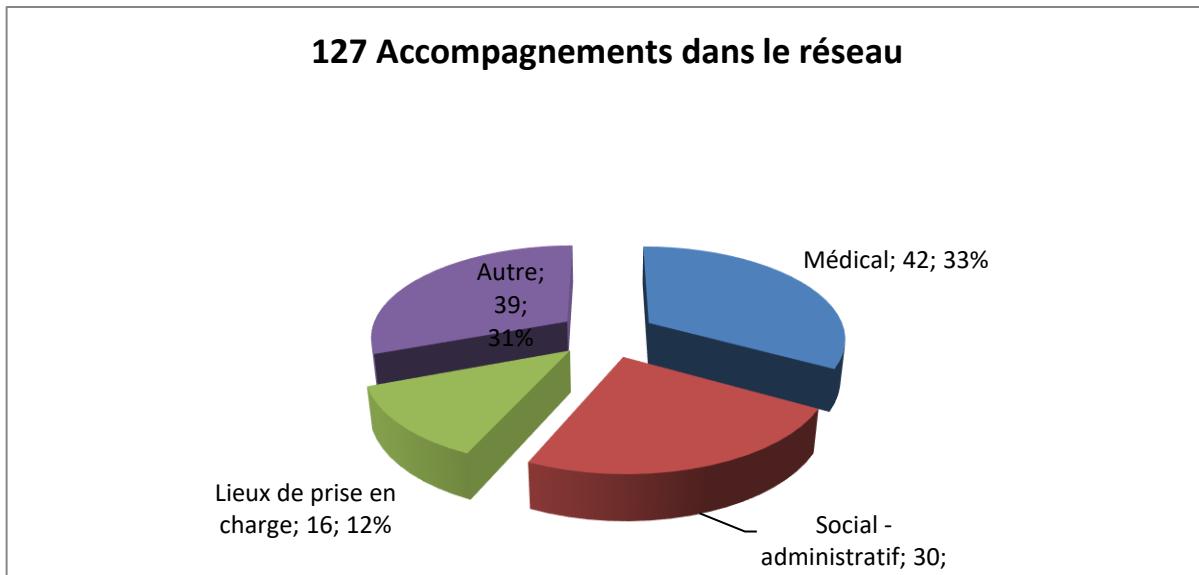
### **1'839 Contacts intervenants extérieurs à ZB**



### **388 Orientations vers le réseau**

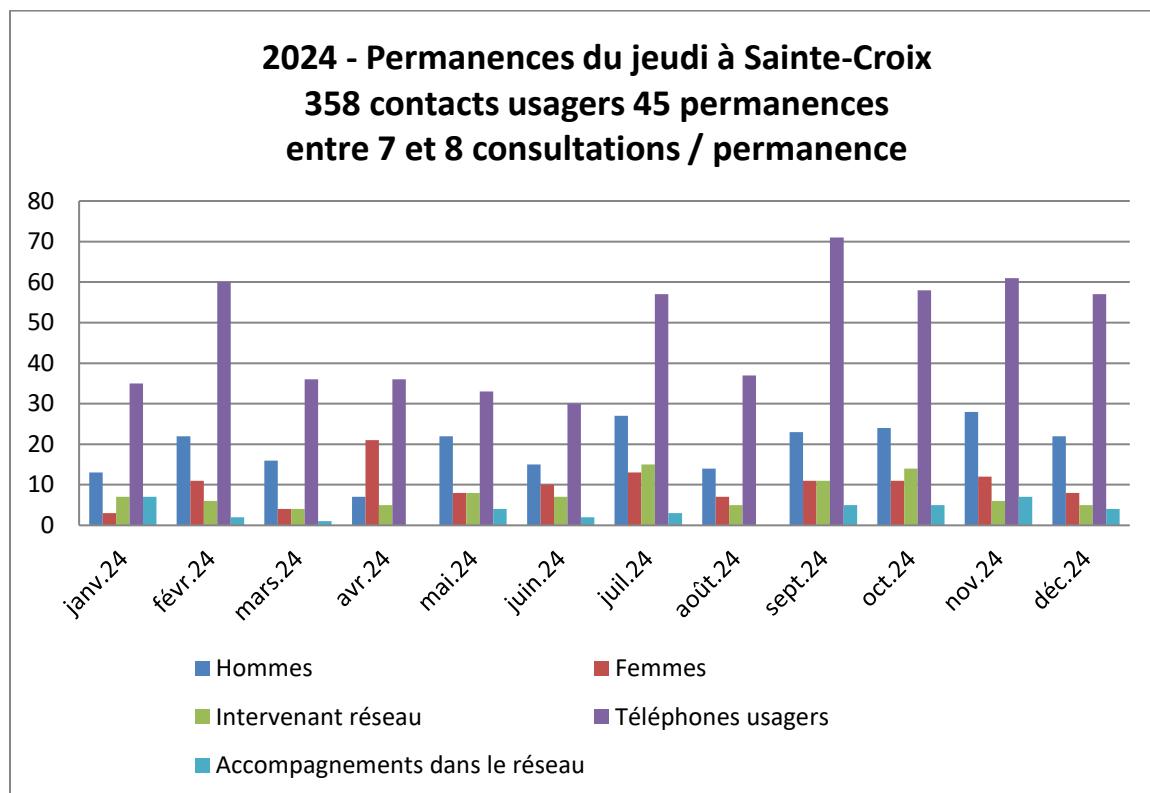


## *Accompagnement dans le réseau*



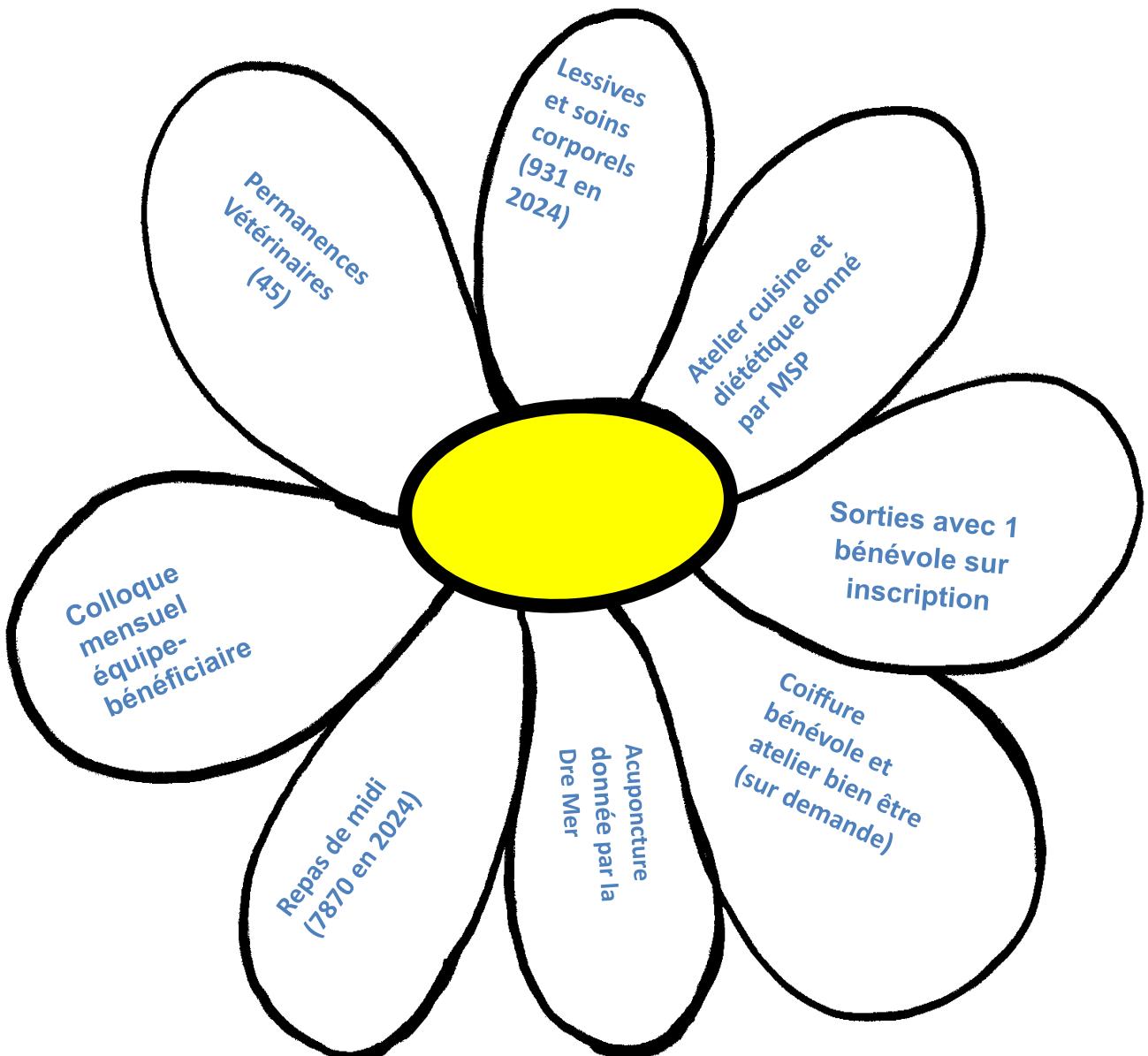
Nous constatons une augmentation d'accompagnements physiques (« Aller avec ») que cela soit à un niveau social ou médical. Ces accompagnements sont nécessaires pour faire évoluer les situations de précarité des bénéficiaires et permettent d'assurer que ces derniers se rendent à leurs divers rendez-vous. La peur de la bureaucratie, le jugement, la stigmatisation sont autant d'éléments qui empêchent les bénéficiaires de se rendre aux rendez-vous proposés par le réseau. Par ailleurs, Le rapport au temps et à l'urgence sont très souvent tronquées par la consommation compulsionnelle et empêchent les bénéficiaires d'aller seul à leur rendez-vous et de les tenir.

## Prestations dans le Nord- Vaudois



Crée en 2011, la permanence de St-Croix continue à faire ses preuves d'années en année. Une infirmière et une éducatrice dispensent les prestations qui sont faites à Yverdon aux bénéficiaires de St-Croix. Elles travaillent la plupart du temps en rue mais créent souvent des liens suffisamment forts pour que certains usagers les laissent entrer dans leurs appartements.

## Autres Prestations délivrées par Zone Bleue en 2024



## Rapport de vérification des comptes

A l'Assemblée générale ordinaire de l'  
Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie, afpt

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'afpt pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 31 mars 2025.

PB Révision  
contrôle de gestion SA.



Daniel Piollo  
Expert diplômé en  
Finance et Controlling  
réviseur responsable  
Agrément 110071



Renaud Freymond  
Expert diplômé en  
Finance et Controlling  
Agrément 111233

Annexe : Bilan arrêté au 31 décembre 2024  
Compte de résultat  
Proposition relative à l'emploi du résultat  
Annexe des comptes



**Bilan arrêté au 31 décembre**

<b>ACTIFS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	CHF.	CHF.
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
TRESORERIE	306'388.50	347'114.84
Caisse	653.90	7'007.50
Postfinance	17'657'978.3	13'213.65
C.S. c/privé	762'247.-00-1	clôturé le 25.03.2024 0.00
UBS c/personnel	297-208'080.M1R	292'520.95
CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	22'721.34	5'751.20
Actifs transitoires	22'721.34	5'751.20
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99.76	99.76
Dépôt Putzfrau	99.76	99.76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00
Cuisine	0.00	0.00
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>329'209.60</b>	<b>352'965.80</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	CHF.	CHF.
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	13'407.55	40'347.77
Créditeurs divers	13'407.55	40'347.77
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
FONDS ENGAGES	82'587.21	80'358.40
Réserve pour projets futurs	50'000.00	50'000.00
Réserve pour équipements	13'000.00	13'000.00
Réserve Direction Générale de la Santé (DGS)	19'587.21	17'358.40
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>233'214.84</b>	<b>232'259.63</b>
Capital de l'association	233'214.84	232'259.63
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>329'209.60</b>	<b>352'965.80</b>



**Compte de résultat pour la période  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**

<b>PRODUITS</b>	2024 CHF.	2023 CHF.
Subventions SSP	671'300.00	573'386.00
Subventions des communes	207'102.00	204'365.00
Cofisations des membres	2760.00	2'340.00
Recettes de la cafétéria	38'580.00	38'604.30
Recettes lessives	259.00	332.50
Recettes timbres	80.00	165.00
Vente matériel RDR seringues	3754.00	241.80
Recettes vétérinaire	331.00	281.00
Dons	5'020.00	5'000.00
Indemnités formation stages	7'665.00	3'540.00
A déduire : pertes sur repos	-288.00	-252.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>936'563.00</b>	<b>828'003.60</b>
<b>CHARGES</b>	2024 CHF.	2023 CHF.
<b>MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION</b>	<b>-53'560.90</b>	<b>-57'065.80</b>
Achats marchandises	-37'422.90	-50'306.13
Frais animation	-7'238.00	-6759.67
Frais projet Broye	-8'900.00	0.00
Prélèvement réserve pour projets futurs	0.00	0.00
<b>FRAIS DU PERSONNEL</b>	<b>-764'074.21</b>	<b>-681'901.20</b>
Salaires bruts	-590'895.55	-468'750.90
Indemnités assurances	63'816.34	20'236.25
Charges sociales	-130'034.10	-99'610.30
Stagiaires	-6'866.15	0.00
Agent de sécurité	-56'493.10	-55'070.25
Ménage	-10'624.30	-8'680.05
Temporaires Cuisine	-15'871.90	-7'069.50
Service civil	-3'507.30	-10'306.30
REMPLACEMENT PERSONNEL EDUCATIF	0.00	-37'564.60
Repas offert pour remplacement ménage	-2'835.00	-1'967.00
Frais du personnel	-7'468.15	-3'552.55
Frais de formation	-3'295.00	-9'566.00
<b>ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS</b>	<b>-101'939.08</b>	<b>-73'555.50</b>
Loyer du centre et places de parc	-49'026.00	-47'322.00
Chaudrage	-3'240.00	-3'240.00
Assurances diverses	-4'292.35	-4'137.25
Energies	-4'424.85	-4'214.95
Frais de nettoyage	-827.90	-673.30
Entretien du matériel, locaux et informatique	-29'568.37	-12'568.56
Prélèvement réserve pour équipements	0.00	0.00
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-10'412.81	-1'261.84
Remboursement vente seringues	-146.80	-127.60
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	<b>-13'804.79</b>	<b>-22'597.23</b>
Affranchissements	-582.80	-615.75
Frais AFPT	-2'594.50	-10'023.05
Téléphones	-3'671.60	-4'382.90
Frais et fournitures de bureau	-1'369.44	-1'116.53
Journaux, cotisations	-1'748.90	-1'408.50
Frais association	-2'162.00	-1'615.00
Frais annonces et divers	-1'076.90	-2'857.10
Frais bancaires	-598.65	-578.40
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)</b>	<b>3'184.02</b>	<b>-7'116.13</b>



### Résumé compte de résultat

	2024 CHF.	2023 CHF.
TOTAL DES PRODUITS	936'563.00	828'003.60
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-53'560.90	-57'065.80
FRAIS DU PERSONNEL	-764'074.21	-681'901.20
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-101'939.08	-73'555.50
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'804.79	-22'597.23
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)</b>	<b>3'184.02</b>	<b>-7'116.13</b>

### Proposition relative à l'emploi du résultat

	2024 CHF.	2023 CHF.
<b>PERTES ET PROFITS AU BILAN</b>	<b>232'259.63</b>	<b>236'734.16</b>
Attribution au fond DGS (70% sur résultat 2021)	0.00	-10'225.95
Attribution au fond DGS (70% sur résultat 2022)	0.00	-12'113.75
Résultat de l'exercice (- = perte)	3'184.02	-7'116.13
Attribution / Prélèvement au fond DGS (70%)	-2'228.81	4'981.30
<b>CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN</b>	<b>233'214.84</b>	<b>232'259.63</b>



## Annexe

	2024	2023
<b>1 Obligations éventuelles en faveur de tiers</b>		
1.1. Cautionnements	néant	néant
<b>2 Actifs non disponibles</b>		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
<b>3 Dettes découlant de contrats de leasing</b>	néant	néant
<b>4 Assurance-incendie des immobilisations</b>	142'000.00	142'000.00
Machines, installations, mobilier et véhicules		
<b>5 Dettes envers des institutions de prévoyance</b>	néant	néant
l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.		
<b>6 Dissolution de réserves</b>	néant	néant
<b>7 Autres indications prévues par la loi</b>	néant	néant
Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes		
<b>8 Réalisation de l'évaluation du risque</b>	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 31 mars 2025.

## Remerciements

*« Le besoin d'amour est le fondement qui nous lie les uns aux autres. Si doué et si habile que soit un individu donné, il ne peut survivre seul. » (Dalaï Lama Tenzin Gyatso)*

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
  - ✓ La Direction générale de la Santé, Service du médecin cantonal,
  - ✓ Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
  - ✓ L'ARAS JUNOVA,
  - ✓ La Municipalité de la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service Jeunesse et Cohésion Sociale,
  - ✓ Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
  - ✓ Dre Laurianne Mer pour les séances d'acupuncture
  - ✓ La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
  - ✓ Les Tables Suisses,
  - ✓ La Société Epona, et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles,
  - ✓ Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye (sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac) pour leur contribution au programme cantonal de réduction des risques.
- A nos voisins du Service jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains et des différents services publics et privés de la Rue de Neuchâtel 2-4 et du kiosque, avec lesquels nous partageons la cour et cherchons la meilleure manière de faire cohabiter nos publics respectifs et nos collaborateurs,
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons,
- Merci également aux collaboratrices et collaborateurs socio-éducatifs et soignants qui travaillent aussi bien dedans que dehors, et qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences,
- Merci enfin aux membres du comité de l'AFPT pour leur engagement et leur soutien, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui sont concernés par l'action de Zone Bleue et que nous aurions oublié de citer dans ce rapport.
- Un merci particulier à M. Stéphane Michel qui a remplacé notre cuisinier au pied levé et orchestré un délicieux repas de Noël.

Grâce à vous toutes et tous, Zone Bleue peut proposer depuis 1997 des prestations de qualité aux personnes en situation de toxicodépendance de la région et au-delà, sans restriction de domicile.

Yverdon-les-Bains, mai 2025

## Horaires d'ouvertures :

**Lundi - Mercredi - Jeudi de 10h30 à 16h30  
Mardi - Vendredi de 08h00 à 15h00**

---

**Permanence à Sainte-Croix  
Tél. n° 079 / 961 30 17  
E-mail : [rue@zone-bleue.ch](mailto:rue@zone-bleue.ch)**

---

**AFPT – Association en Faveur des Personnes touchées par la Toxicomanie  
Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 448  
CH – 1401 Yverdon-Les-Bains**

**Tél. 024/420.24.44**

**E-mail : [zonebleue@bluewin.ch](mailto:zonebleue@bluewin.ch)**

**Site internet : [www.zone-bleue.ch](http://www.zone-bleue.ch)**